

PROJET D’EVALUATION DISCIPLINAIRE
Histoire-Géographie
Enseignement Moral et Civique (EMC)
Spécialité Histoire-Géographie-Géopolitique-Sciences Politiques (HGGSP)
Cycle terminal au lycée
(Première-Terminale)

Préambule commun :

Les programmes du tronc commun d’Histoire-Géographie sont organisés en fonction de la voie générale et de la voie technologique, tandis que la spécialité HGGSP constitue un approfondissement du tronc commun d’Histoire-Géographie en voie générale. Ils ont pour but de permettre aux élèves de mieux comprendre notre monde, de construire une culture commune, de contribuer à leur formation civique, de développer leur réflexion personnelle pour les préparer à opérer des choix raisonnés. L’EMC accorde une place particulière au débat, au travail collectif et à la recherche documentaire. La finalité de ces programmes est de faire acquérir aux élèves les capacités nécessaires à la réussite de leurs études post-baccalauréat.

Pour composer les moyennes trimestrielles en 1er et en terminale :

Par trimestre	Tronc commun HG voie générale	Tronc commun HG voie technologique	EMC	Spécialité HGGSP
Nombre de notes	3	2	1	3
Types d'évaluation	2 notes de DST 1 note d'exercices variés	1 note de DST 1 note d'exercices variés	1 note	1 note de DST 1 note d'exercices variés 1 note d'oral
Pondération – 100 % (part de l'évaluation dans la moyenne du trimestre)	30 % par DST 40 % exercices variés	50 % DST 50 % exercices variés	100 % de la note du trimestre	<u>En Première :</u> 40 % DST 30 % exercices variés 30 % note d'oral <u>Terminale :</u> 50 % DST 25 % exercices variés 25 % note d'oral

**TRONC COMMUN HISTOIRE-GEOGRAPHIE voie générale et voie
technologique :**

Les capacités travaillées sont : maîtriser et utiliser des repères temporels et spatiaux, contextualiser, mobiliser et maîtriser des notions et du vocabulaire spécifique à l'histoire et à la géographie, conduire une démarche historique ou géographique, construire une argumentation historique ou géographique, utiliser les outils numériques pour produire des documents (dont graphiques et cartographiques) et se documenter.

Les évaluations sont organisées en **devoirs sur table (DST)** et en **exercices variés** :

- **le DST : il s'agit d'une évaluation en classe et en temps limité.**

A noter que le DST diffère selon la voie générale et la voie technologique :

- en voie générale : le DST dure au moins une heure et porte sur des capacités attendues au cycle terminal.

- en voie technologique : le DST permet d'évaluer soit la mobilisation des connaissances soit le travail sur document.

Il est prévu d'organiser un test commun dans l'année en tronc commun HG voie générale et en tronc commun HG voie technologique.

- **les exercices variés : il s'agit de l'ensemble des évaluations en classe et en-dehors de la classe qui ont pour objectif de consolider la maîtrise des capacités attendues au cycle terminal.**

En ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE : voie générale et voie technologique :

Les capacités travaillées sont : débattre, être rigoureux dans ses recherches et ses traitements de l'information, développer des capacités à contribuer à un travail coopératif, savoir exercer son jugement.

L'évaluation est organisée selon ces modalités :

- 3 notes réparties sur l'ensemble de l'année, soit 1 note par trimestre

- les 3 notes correspondent obligatoirement à ces 3 exercices répartis dans l'année :

1 note liée à la participation, évaluant la qualité de l'expression orale et de l'argumentation

1 note liée à une activité collective

1 note liée à une production réflexive individuelle

En SPECIALITE HGGSP :

Les capacités travaillées sont : analyser, interroger, adopter une démarche réflexive, se documenter, travailler de manière autonome, s'exprimer à l'oral, mobiliser les capacités du tronc commun.

Les évaluations sont organisées en **devoirs sur table (DST)**, en **exercices variés** et en **note d'oral** :

- **le DST comprend l'ensemble des évaluations correspondant à la préparation aux écrits de l'épreuve finale du baccalauréat de la spécialité.**

En 1er, l'accent est mis sur les capacités suivantes en vue des exercices de l'épreuve finale de la spécialité :

Dissertation : mobilisation des connaissances, construire une argumentation, employer des notions et exploiter les outils spécifiques aux disciplines.

Etude critique de document(s) : comprendre le sens général de la consigne et du sujet proposé, contextualiser, mobiliser des connaissances en lien avec le sujet, analyser de manière critique les documents pour répondre à la problématique, dégager l'intérêt du (des) document(s).

En terminale, l'ensemble des capacités sera travaillé.

- les exercices variés : il s'agit de l'ensemble des évaluations en classe et en-dehors de la classe qui ont pour objectif de consolider la maîtrise des capacités attendues au cycle terminal.

- la note d'oral comprend l'ensemble des évaluations sur des apprentissages permettant de préparer les élèves à l'épreuve finale du Grand oral. Dans la capacité "S'exprimer à l'oral" seront particulièrement évaluées : la qualité orale, la qualité de l'interaction, la mobilisation des connaissances, la qualité de la construction de l'argumentation.